

Légalement, nos enfants n'ont plus droit de faire usage de leur langue maternelle que pour apprendre plus vite et plus facilement la langue de leur oppresseur. (article 224 de l'Acte des Ecoles Publiques, page 68.)

Légalement, nos enfants n'ont plus droit de recevoir une instruction et une éducation catholiques. (art. 214 de l'Acte des Ecoles Publiques, p. 66.)

Légalement, nos enfants doivent être païens de huit heures du matin à trois heures et demie de l'après-midi. Alors, mais seulement alors, si MM. les Commissaires le veulent bien, et si les enfants pagannisés durant tout le cours de la journée y consentent, ils peuvent essayer d'apprendre qu'il y a un Dieu dont en maints endroits on se moque durant les heures de classe, et qu'ils ont eu pour Sauveur un Christ dont l'image ne peut paraître sur les murs de la classe. (art. 214.)

Et pour avoir une plus juste idée de la loi qui nous régit, il suffit de lire et de méditer quelques instants l'article 168 de l'Acte des Ecoles Publiques.

Voilà où nous a réduits le vote de la province de Québec aidé malheureusement de transfuges demeurant parmi nous.

Sans doute, grâce au bon sens et à l'esprit de justice des gouvernants actuels, grâce surtout, pourrions-nous dire, à notre volonté bien arrêtée de ne pas nous laisser étrangler sans mot dire, la loi maudite n'est pas appliquée partout dans toute sa rigueur. Mais la loi n'en n'est pas moins là toujours dressée, toujours menaçante; le fanatisme n'en n'est pas moins là toujours prêt à fondre sur nous, ne cessant d'ailleurs jamais de nous harceler.

Jeunes amis de l'A. C. J. C. nous ne vous demandons qu'une chose: ne vous renfermez pas dans votre province, elle serait bientôt le cocon soyeux où s'enterre tout vivant le si utile ver à soie. Sachez regarder au delà des bornes provinciales conventionnelles. Le Canada tout entier est à vous, n'abandonnez pas la plus grande moitié du patrimoine laissé par vos pères au prix de tant de labeurs. Etudiez votre histoire et non pas une partie seulement et vous verrez que nous avons été trahis et que nous ne demandons que notre juste part de soleil.

Déjà un rayon d'espoir brille en notre âme, car grâce à la vailance de nos journaux catholiques *La Croix*, *la Vérité* et *l'Action Sociale*, l'opinion dans la province de Québec commence à se réveiller et à redresser son jugement.

A ces champions de *la vérité* va toute notre reconnaissance.

